

Impôts, taxes : ce qui attend les Français en 2018

Entre les réductions annoncées (taxe d'habitation, fiscalité de l'épargne et du capital, cotisations sociales...) et les hausses prévues (CSG, tabac, carburants...), les prélèvements baisseront peu l'an prochain.

Le Figaro · 4 janv. 2018 · GUILLAUME GUICHARD @guillaume_gui

La fiscalité sera profondément modifiée l'an prochain, à travers des mesures fortes et symboliques, comme la suppression progressive de la taxe d'habitation ou la réforme de l'ISF. Mais les baisses annoncées seront largement compensées par un alourdissement de la fiscalité environnementale. D'après les calculs du gouvernement, les Français y gagneront au bout du compte 1,8 milliard en 2018 et 5,5 milliards l'année suivante. → CE QUE CHANGE LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE POUR 2018 → LES RECETTES FISCALES AU BEAU FIXE → POURQUOI MACRON VERDIT LA FISCALITÉ

FISCALITÉ L'année 2018 est celle des grandes réformes fiscales. Des réformes annoncées par le candidat Macron et censées relancer l'économie. Avec, en premier lieu, le big bang de la fiscalité du capital. L'ISF est rayé du Code général des impôts pour être remplacé par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). Un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30% allège la fiscalité des revenus des placements financiers. Autre mesure massive, la taxe d'habitation est abaissée de près d'un tiers pour 80 % des foyers. Enfin, le crédit d'impôt pour l'emploi à domicile est étendu aux retraités, en vertu d'une décision du précédent exécutif.

Pour autant, et c'est là tout le paradoxe, le premier budget de l'ère Macron ne débouchera que sur une petite réduction de la facture fiscale des Français cette année. Le gouvernement lui-même le reconnaît, sans le crier toutefois sur tous les toits. D'après ses calculs, les ménages paieront 1,8 milliard d'euros d'impôts et de cotisations sociales en moins en 2018 - et 5,5 milliards en année pleine, c'est-à-dire en 2019. Un gain modeste comparé aux plus de 70 milliards que rapporte l'impôt sur le revenu chaque année.

Car toutes ces baisses d'impôts « sont en partie compensées par des hausses de fiscalité indirecte, visant à renforcer la fiscalité environnementale et à réduire la consommation du tabac », reconnaît lui-même le gouvernement dans une annexe de la loi de finances 2018. Bercy estime que la hausse des droits tabac coûtera 500 millions d'euros aux fumeurs. Mais c'est surtout l'alourdissement de la fiscalité environnementale qui va frapper, à hauteur de 2,4 milliards d'euros, le plus fortement les ménages. Emmanuel Macron a décidé d'accélérer la hausse de la contribution climat énergie, ou « taxe carbone » qui pèse sur les énergies fossiles, du chauffage au carburant. Il faut y ajouter l'alignement à la hausse de la fiscalité du diesel sur celle de l'essence. Concrètement, les particuliers verront leur facture énergétique s'alourdir en moyenne de 79 euros cette année. Les plus pénalisés, c'est-à-dire ceux roulant au diesel et se chauffant au fioul, y perdront 136 euros, selon les simulations de l'administration.

Retraités grands perdants

Mais les Français pourraient mettre encore davantage la main au portefeuille que ne le laisse entendre le gouvernement. En effet, son chiffrage ne fait pas l'unanimité. Au sein même du ministère des Finances, différents services ne sont pas d'accord entre eux sur la façon de calculer l'impact du relèvement des taxes sur le tabac en 2018 - ni sur l'envolée de la taxe carbone les années suivantes. Les Douanes évaluent à 500 millions le coût de la hausse des droits tabac pour les Français, estimant que les fumeurs diminueront leur consommation. Logique, c'est l'objectif de la mesure. Le gouvernement a repris ce chiffre, qui permet de présenter sa politique sous un meilleur jour.

La Direction du Trésor, en revanche, ne cherche pas à savoir dans quelle mesure les Français adapteront leur comportement. À en croire cette méthode, la hausse des droits tabac rapporterait plus du triple, soit 1,7 milliard d'euros, apprend-on dans le rapport économique et financier envoyé à la Commission européenne. « Les mesures fiscales nouvelles sont en principe estimées par Bercy à comportement inchangé, c'est donc très cohérent », abonde François Ecalte, expert en finances publiques et président de Fipeco. En reprenant le chiffrage du Trésor, les prélèvements ne diminueraient que de 600 millions d'euros pour les ménages en 2018...

L'écart le plus important avec les estimations du gouvernement provient toutefois de l'Insee. Raisonant lui aussi à comportement inchangé, l'Institut national de la statistique a anticipé, dans sa note de décembre, que les mesures fiscales amputeraient de 4,5 milliards d'euros le pouvoir d'achat. Bercy conteste ce chiffre et l'Insee a reconnu que la facture ne sera pas forcément aussi salée.

Il faut, pour conclure l'équation fiscale des Français en 2018, un dernier élément, sur lequel les chiffrages concordent : la hausse de 1,7 point de la CSG et la baisse des cotisations salariales. Cette bascule fait perdre 3,7 milliards d'euros de pouvoir d'achat aux Français en 2018. Pour deux raisons. La baisse des cotisations a lieu en deux temps, en janvier et en octobre, ce qui réduit le gain pour les actifs. Et de façon durable, les retraités ayant une pension supérieure à 1 200 euros par mois sont soumis à cette hausse de CSG, sans bénéficier de contreparties. Si ce n'est, pour ceux qui sont concernés, la diminution de la taxe d'habitation à l'automne. Ce sont eux les vrais perdants de la politique fiscale de la nouvelle majorité.